



Projet : SAIFE

Un.e expert.e en gestion de projet pour une l'accompagnement dans la conception, le suivi et la mise en œuvre et l'évaluation de plans d'action pour six organismes publics

Présentation de GoAcT

GoAcT est une association basée en Tunisie qui s'emploie à défendre et à promouvoir les droits de l'homme, la démocratie et les principes de gouvernance, ainsi que la citoyenneté active. Elle travaille à la promotion des valeurs démocratiques et la transparence et le droit d'accès à l'information. En outre, GoAcT s'efforce de renforcer la participation citoyenne dans la vie publique, en encourageant la transparence des politiques financières et publiques, tout en favorisant le développement de la coopération décentralisée entre les collectivités locales.

Contexte

La Tunisie a connu de nombreux défis pour garantir la liberté d'expression et le droit d'accès à l'information depuis la révolution de 2011. Bien que des réformes juridiques importantes aient été adoptées, ces libertés fondamentales sont souvent menacées, avec des violations régulières signalées par les médias et les organisations de défense des droits de l'homme.

Dans ce contexte, le programme SAIFE a été mis en place pour aider les administrations à surmonter les obstacles à la réalisation de ces libertés fondamentales.

Le programme SAIFE vise à renforcer la transparence et la responsabilité dans les actions gouvernementales en fournissant une assistance technique et un soutien à la mise en œuvre de la législation sur le droit à l'information. Il travaille en étroite collaboration avec les autorités publiques, les organisations de la société civile et les médias pour promouvoir une plus grande transparence et une meilleure gouvernance. Le programme SAIFE a pour objectif de renforcer la démocratie en Tunisie en favorisant une culture de la transparence et de la responsabilité dans les actions gouvernementales.

Dans le cadre de la première phase programme SAIFE, GoAcT et ses partenaires Article 19 MENA office et ERIM France ont apporté leur soutien à la Direction Générale de la Réforme Administrative et de la Prospective (DGRPA) pour élaborer des lignes directrices visant à aider les administrations à développer leurs plans d'action en matière de transparence, d'accès à l'information et de protection des données personnelles, conformément à la loi en vigueur.

De ce fait, nous sommes actuellement en train de proposer une offre pour sélectionner un expert national qui animera un atelier de 3 jours en tant que première phase de la mission, à Tunis. Cette formation permettra aux participants de mieux comprendre les principes de l'ATI, le cadre juridique national et les directives élaborées pour les plans d'action. En tant que deuxième phase de la mission, avec la collaboration avec l'expert nous assurerons le suivi et l'évaluation des plans d'action ATI mis en place par les entités publiques.

Objectifs de la mission

La mission consiste en la formation, l'accompagnement dans le suivi, la mise en œuvre et l'évaluation de plans d'action pour six organismes publics (2 municipalités, 2 entreprises publiques et 2 ministères).

Elle s'articule autour de 3 objectifs principaux :

Objectif par Phase:

Phase 1

-Concevoir et animer une formation **de trois jours** pour les responsables d'organismes publics afin qu'ils puissent identifier les exigences clés de la loi d'accès à l'information et les défis potentiels pour la mise en œuvre de la loi.

-Accompagner les organismes à concevoir et développer un plan d'action détaillé pour les aider à se conformer à la loi d'accès à l'information.

- Fournir un soutien continu à l'organisation dans la mise en œuvre et l'évaluation du plan d'action.

Phase 2

Fournir une formation et un soutien sur site à chaque entité pour l'accès à l'information. Cela inclut **une session de formation d'un jour** pour la direction supérieure, un encadrement et un soutien sur site pour la mise en œuvre des plans d'action, ainsi qu'**un suivi de quatre jours par entité** pour l'évaluation et le soutien continu.

L'expert collaborera étroitement avec les partenaires pour sélectionner les entités en fonction de leur proactivité lors de la première phase du programme et de la session de formation, en donnant la priorité aux municipalités des régions intérieures.

L'objectif est d'assurer une mise en œuvre réussie des mesures d'accès à l'information et de rapporter les activités, les résultats et les recommandations pour chaque entité concernée.

Les résultats attendus de la mission

Les participants auront une compréhension solide des principes d'accès à l'information, du cadre juridique national et des directives pour développer les plans d'action spécifiques propres pour la mise en œuvre de la loi au sein de leurs organismes respectifs.

Les participants seront en mesure d'appliquer ces principes dans leurs organismes respectifs.

Chaque organisme a reçu 1 jour de formation et 4 jours de coaching/ accompagnement pour la mise en œuvre des plans d'action par les formateurs pour les 6 organismes sélectionnés.

Les chefs de l'organisme sélectionné auront une compréhension solide de l'accès à l'information.

- Les organismes sélectionnés auront mis en œuvre des plans d'action conformes aux normes nationales en matière d'accès à l'information.
- Les organismes sélectionnés auront reçu un soutien, un suivi et une évaluation adéquats de la part de l'expert pour garantir leur conformité aux normes nationales.

2.Tâches et responsabilités

NB : La mission de l'expert national sélectionné se déroulera en deux phases distinctes.

Avec la coopération de l'équipe du GoAcT l'expert est appelée à réaliser les tâches suivantes :

La première phase

Atelier de formation de 3 jours

- Présentation et remise des guides aux participants pour leur permettre d'assimiler les principes et directives d'accès à l'information.
- Animation de sessions pratiques pour aider les participants à comprendre comment appliquer ces principes dans leurs entités respectives.
- Réalisation d'évaluations pour mesurer l'efficacité de l'atelier et l'assimilation de la formation par les participants.

la deuxième phase

Suivi sur place, évaluation et reporting de 5 jours par entité organisme :

Formation d'une journée spécifiquement destinée pour les chefs d'organisme (charges d'accès à l'information) sur l'accès à l'information.

Suivi sur place pour la mise en œuvre des plans d'action.

Soutien, suivi, évaluation et reporting assurés par l'expert.

Veillez noter que les différents organismes seront sélectionnés par les partenaires en étroite coordination avec GoAcT en fonction de leur proactivité pendant la première phase et la session de formation du programme.

Livrables attendus

Après une performance satisfaisante et l'achèvement progressif de ces tâches, l'expert devrait fournir les livrables suivants

- Présentation / méthodologie de l'atelier (3 jours)
- Questionnaires pré et post formations
- Rédiger un rapport pour chaque formation.
- Un rapport d'évaluation.
- Des plans d'action mis en œuvre pour chaque entité visitée (6)
- Rapport de Coaching/mentorat sur site pour la mise en œuvre des plans d'action pour les 6 organismes sélectionnées.
- Un rapport final pour l'ensemble du programme comprenant une synthèse des résultats obtenus et des recommandations pour l'avenir.
- Un rapport de fin de mission.

Estimation du volume de l'intervention sur mois Juin / octobre 2023)

Calendrier indicatif

Projet								
Organization								
Durée								
Première phase	Mai	Juin	Jul	Août	Sep	Oct	Nov	Dec
Atelier de 3 jours pour les chargés d'accès à l'information								
Formation de 1 jour pour les chefs d'organisme pour chaque entité (6 jours en total)								
Suivi sur place et mentorat pour la mise en œuvre des plans d'action (4 jours par entité) 24 Jours en total								
Durée de la mission complète	33 Jours							

Qualification et compétences

Pour mener à bien les tâches décrites dans ces termes de références, l'expert.e intéressé(e) doit présenter les qualifications suivantes :

Formation : Diplôme universitaire (minimum BAC+5), en sciences juridiques, politiques, gestion, économie, ou administration ou tout autre domaine pertinent .

Bénéficier d'une expérience, en matière d'analyse des besoins, de renforcement d'organismes nationaux et de préparation/rédaction de manuels de procédures et de plans d'action et les justifier par deux références avérées.

Excellentes capacités orales et rédactionnelles en Arabe et en Français.

Autonomie et flexibilité dans le travail (volet technique et organisationnel)

Solides compétences en communication et présentation.

Type de contrat:

Contrat de prestation de service

Lieu : Grand Tunis

Candidatures

Les expert.(e)s répondant aux qualifications ci-dessus sont invités à soumettre une proposition technique et financière et un curriculum vitae (CV) par courrier électronique à GoAcT aux adresses suivantes : (abyrbenmabrouk@gmail.com/ goact.tn@gmail.com)

Seul(e)s les candidat(e)s qui auront satisfait à toutes les exigences du poste et qui auront été retenu(e)s pour les entretiens seront contacté(e)s. Seuls les dossiers de candidature reçus avec un curriculum vitae (CV) complet et une proposition technique et financière joints seront examinés.

Cette offre / proposition doit être reçue au plus tard le 10 Juin 2023.